

Communiqué

Remise des attestations d'auxiliaire d'accompagnement

Un dispositif qui tient ses promesses

Genève, le 15 octobre 2021 – La Fédération genevoise des établissements médico-sociaux et ses partenaires, l'Hospice général (Hg) et l'Office cantonal de l'emploi (OCE), ont décerné hier les attestations de fin de formation aux 19 lauréates et lauréats de la troisième volée du dispositif de formation et d'insertion professionnelle d'auxiliaire d'accompagnement. Depuis son lancement au printemps 2019, ce programme novateur et inédit a été suivi avec succès par plus de cinquante personnes sans qualification préalable ni expérience professionnelle. Parmi les deux premières volées, près des deux tiers des personnes formées ont (re)trouvé le chemin de l'emploi.

Pour répondre aux défis de l'accompagnement des personnes âgées dans le canton, il est nécessaire d'innover, et l'innovation passe aussi par la formation, a déclaré en substance **Caroll Singarella**, responsable du Service des mesures pour l'emploi de l'OCE, à l'occasion de la cérémonie de remise des attestations d'auxiliaire d'accompagnement, le 14 octobre à l'EMS Le Nouveau Prieuré. Dans son message adressé aux lauréates et lauréats, elle a également rappelé les exigences du travail auprès des personnes âgées dépendantes, qui requiert à la fois des gestes techniques et des compétences personnelles. « Il est donc d'autant plus important de tout mettre en œuvre pour faire connaître et reconnaître la formation », a-t-elle conclu. Pour sa part, **Michel Nicolet**, coordinateur intégration-insertion à l'Hg, a salué le courage et l'engagement des auxiliaires d'accompagnement, qui ont accompli leur formation dans un contexte particulièrement difficile et tendu du fait de la pandémie.

Enfin, **Nicolas Walder**, président de la Fegems, a relevé la qualité et la pertinence du présent dispositif de formation et d'insertion professionnelle, qui s'inspire de la formation duale suisse, un système unique au niveau international. Il s'est également réjoui de l'excellente collaboration entre les partenaires qui ont mis en commun leurs forces et leurs compétences respectives pour développer et faire évoluer un programme adapté aux besoins du monde professionnel, en particulier des établissements au service des aînées et des aînés.

Cette troisième volée, dont les participantes et participants proviennent pour un tiers de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et pour deux tiers de l'Hospice général (Hg), s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote qui s'étend sur une période de trois ans et qui a impliqué à ce jour cinq institutions membres de la Fegems, à savoir Les Marronniers, à Chêne-Bougeries, La Vendée, à Lancy, Happy Days, à Plan-les-Ouates, et Liotard et Fort-Barreau à Genève.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de cette troisième volée, si ce n'est un taux de réussite réjouissant de 86%, un chiffre qui confirme à deux points près le taux de réussite des deux premières volées. Par ailleurs, le taux d'engagement des deux premières volées se situe à 60%, ce qui représente 21 engagements sur 37 personnes ayant obtenu leur attestation.

Pour rappel, le programme conçu par la Fegems et lancé au printemps 2019 en collaboration avec l'Hg et l'OCE, est un dispositif de formation et d'insertion professionnelle innovant et

inédit, qui alterne des contenus théoriques et des expériences pratiques acquises sur le lieu de formation. Les points forts du dispositif sont une immersion rapide dans l'environnement de travail, une approche interdisciplinaire et l'acquisition, en plus d'une formation généraliste, d'une spécialisation dans l'un des trois domaines – soins, intendance ou animation. Du point de vue des institutions, les auxiliaires d'accompagnement ont l'avantage d'avoir suivi une formation spécifique à l'accompagnement de personnes âgées dépendantes et ont acquis une connaissance des métiers en EMS et de leurs tâches respectives.

Les enseignements tirés de la première volée ont permis d'ajuster le dispositif, notamment d'affiner les modules spécifiques en lien avec le savoir-être professionnel et d'uniformiser la durée de la formation à six mois à 90% pour l'ensemble des participantes et participants.

Financé par l'OCE et l'Hg et piloté par la Fegems, le dispositif doit sa réussite et sa pérennisation à l'engagement fort des partenaires en termes de compétences et de ressources, ainsi qu'à l'implication active et motivée des établissements qui accueillent, forment, encadrent et intègrent les participantes et participants du dispositif. La quatrième volée a démarré début octobre et s'achèvera en avril prochain.

Contact :

Fegems : Florian Erard, 022 718 18 65, erard@fegems.ch

La Fegems

Fondée en 1998, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems) est une association professionnelle à but non lucratif, qui regroupe 47 établissements membres. Sa finalité est d'appuyer ses membres dans leurs missions au service de la personne âgée en perte d'autonomie. À ce titre, elle représente ses membres auprès des pouvoirs publics et des partenaires, défend leurs intérêts, favorise le travail en réseau et s'efforce d'anticiper les évolutions du secteur. La Fegems apporte un conseil professionnel sur les plans médical, juridique, administratif et technique. La Fegems est une association membre de CURAVIVA Suisse et de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève.